

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL

PROVINCE KIRUNDO

COMMUNE VUMBI

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
(PRADECS)

Séance de discussions et réflexions thématiques



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

(PCDC) DE LA COMMUNE VUMBI

2008- 2012

Vumbi komine irangwamwo amahoro, yuzuye abize aho abenegihugu bashobora kwivuzza, baba heza bakagira umwimbu wumusesekara kandi bagafungura neza

La commune Vumbi paisible, pleine d'intellectuels où la population a accès aux soins de santé, habitant décentement avec une production suffisante et la sécurité alimentaire assurée

TABLE DES MATIERES

Le cadre de travail	1
Objectifs de l'élaboration du PCDC	2
Cadre du Plan Communal de Développement (PCDC)	2
I. Démarche méthodologique	2
I.1. L'approche	3
I.2. Le processus	3
I.2.1. La phase préparatoire	3
I.2.2. Le diagnostic participatif de la commune	4
I.2.3. La collecte des données secondaires	5
I.2.4. La collecte des données primaires	5
I.2.5. Atelier de synthèse communale	6
I.2.6. Atelier de réflexions thématiques	7
II. Présentation de la commune	8
II.1. Situation géographique et traits physiques	8
II.2. Structures administratives	8
II.3. Profil du personnel de la commune et organigramme	8
II.4. Situation sociodémographique	9
II.4.1. Les données démographiques	9
II.4.2. Les groupes particuliers	11
III. Diagnostic de la commune	12
III.1. Etat des lieux	12
III.1.1. L'habitat	12
III.1.1.1. L'habitat moderne	13
III.1.1.2. L'habitat semi moderne	13
III.1.1.3. L'habitat traditionnel	13
III.1.2. Les secteurs sociaux	13
III.1.2.1. Education et formation	13
III.1.2.1.1. L'enseignement primaire	15

III.1.2.1.2. L'enseignement secondaire	15
III.1.2.1.3. L'éducation non formelle	16
III.1.2.1.4. Analyse de la problématique de l'éducation dans la commune	17
III.1.2.2. La Santé	19
III.1.2.3. Eau et assainissement	23
III.1.2.4. Justice, cohésion sociales et structures communautaires	25
III.1.2.4.1. La justice	25
III.1.2.4.2. Cohésion sociales et structures communautaires	25
III.1.2.5. Les groupes socioculturels	26
III.1.3. Secteurs économiques	26
III.1.3.1. Agriculture	26
III.1.3.2. L'élevage	29
III.1.3.3. Artisanat et activités génératrices de revenu	30
III.1.3.4. Les activités minières	31
III.1.4. Les voies de communication	31
III.1.5. Le réseau des services	31
III.1.6. Le secteur énergétique	32
III.1.7. Analyse des intervenants dans la commune.....	32
III.1.7.1. Les associations et groupements œuvrant dans la commune	32
III.1.7.2. Les intervenants externes à la commune	32
III.1.8. Les finances communales	33
III.1.8.1. Les principales sources de recettes et postes de dépenses	33
IV. Analyse de la problématique du développement de la commune : des potentialités et des contraintes au développement	34
IV.1. Rappel des atouts et potentialités de la commune	34
IV.1.1. Une population jeune et laborieuse et aujourd'hui paisible	34
IV.1.2. Existence de sources d'eau aménagées.....	34
IV.1.3. 20 écoles primaires et 2 écoles secondaires.....	34
IV.1.4. Les associations de développement.....	34
IV.1.5. Les routes.....	34

IV.1.6. Des ressources naturelles variées	35
IV.2. Rappel des contraintes et des problèmes de la commune	35
V. Orientation stratégiques et vision de la commune	37
V.1. Rappel des orientations stratégiques de développement d'un pays	38
V.2. Vision de la commune	38
V.3. Formulation des orientations stratégiques de développement de la commune (Rappel CSLP, OMD) ; Groupes thématiques et projets identifiés	38
V.4. Formulation des résultats et actions à mener en fonction des projets Identifiés	40
VI. Planification financière et durée des projets	44
VII. Mécanisme de mise en œuvre, de suivi- évaluation et d'actualisation du PCDC....	66
VII.1. La mise en œuvre du PCDC	66
VII.1.1. Phase organisationnelle	66
VII.1.2. Phase opérationnelle	68
VII.2. Evaluation financière de la stratégie de mise en œuvre et du suivi- évaluation du plan.....	69
VII.3. Suivi- évaluation du plan	69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la Population par tranche d'âge	10
Tableau 2 : Statistiques sur les enfants en difficultés (2005)	11
Tableau 3 : Statistiques sur les veufs, mères célibataires et indigents	11
Tableau 5 : Statistiques sur les handicapés dans Vumbi	12
Tableau 6 : Etat des infrastructures et commodités à tous les niveaux d'enseignement	14
Tableau 7 : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires par zone.....	15
Tableau 8 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires	15
Tableau 9 : Nombre et capacités d'accueil des écoles Yaga Mukama	16
Tableau 10 : Nombre et capacités d'accueil des Ecoles des Métiers	17
Tableau 11 : Données épidémiologiques	19
Tableau 12 : Etat des infrastructures	20
Tableau 13 : Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé	20
Tableau 14 : Situation du personnel de santé en 2008 dans la commune de Vumbi	21
Tableau 15 : Les sources aménagées de la commune Vumbi	23
Tableau 16 : Production comparative des cultures dans la commune et production totale de la commune par rapport à la production de la province	27
Tableau 17 : Evolution des espèces de 2001 à 2005	30
Tableau 18 : Effectifs des opérateurs dans le commerce formel et informel	31
Tableau 19 : Intervenants externes à la Commune	32
Tableau 20 : les principales sources de recettes et postes de dépenses	33
Tableau 21 : Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	37
Tableau 22 : Formulation des résultats et actions à mener en fonctions des projets Identifiés	40
Tableau 23 : Analyse thématique des problèmes liés à l'éducation	44
Tableau 24 : Analyse thématique des problèmes liés à la santé	48
Tableau 25 : Analyse thématique des problèmes liés à l'habitat de la population	50
Tableau 26 : Analyse thématique des problèmes liés à l'eau potable et à l'assainissement du milieu	52

Tableau 27 : Analyse thématique des problèmes liés l'agri- élevage et à l'environnement	55
Tableau 28: Analyse thématique des problèmes liés au mauvais état des pistes Rurales	58
Tableau 29: Analyse thématique des problèmes liés à la gouvernance	58
Tableau 30 : Analyse thématique des problèmes liés au VIH/SIDA	61
Tableau 31: Analyse thématique des problèmes liés à l'économie	64
Tableau 32: Analyse thématique des problèmes liés aux sports et à la culture	64

SIGLES ET ABREVIATIONS

APRODEC	: Association pour la promotion du développement communautaire
CAM	: Carte d'Assurance Maladies
CCC	: Communication pour le Changement de Comportement
CCDC	: Comité Colline de Développement Communautaire
CDC	: Comité de Développement Communautaire
CDS	: Centre De Santé
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté
Coco	: Collège Communal
DP	: Diagnostic Participatif
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPS	: Direction Provinciale de la Santé
EP	: Ecole Primaire
FAO	: Food and Agriculture Organization
HCR	: Haut Commissariat des Réfugiés
IEC	: Information, Education et Communication
I.S.S	: Interview Semi- Structurée
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PRASAB	: Programme de Réhabilitation du Secteur Agricole au Burundi
PTME	: Protection, Transmission Mère-Enfant
PVVS	: Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RCE	: Régie Communal de l'Eau
RCN	: Conseil Norvégien pour les Réfugiés
REGIDESO	: Régie de production et de distribution d'eau et d'électricité
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SIDA	: Syndrome d'Immuno- Déficience Acquise

UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'enfance et l'Education

UPP : Unité de Planification de la Population

INTRODUCTION

Le Burundi à la sortie de la crise socio-économique qui n'a que trop duré a élaboré un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et a mis en place une politique de décentralisation. Cette politique fait que la commune soit une porte d'entrée des interventions. La Loi Communale du 20 avril 2005 confirme la volonté ferme du Gouvernement de donner une place de choix aux collectivités locales dans le développement du pays. Une communauté qui est à la fois actrice et bénéficiaire. Elle se caractérise en outre par la mise en place des organes consultatifs, l'autonomie financière et l'établissement des prévisions financières pour les collectivités territoriales.

Les principaux instruments de planification adoptés par le Gouvernement du Burundi que sont le Programme du Gouvernement 2005-2010, le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la pauvreté (CSLP), l'Etude prospective Burundi 2025 ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) réservent également une place importante à la décentralisation. Le seul moyen de faire une planification participative qui permet une appropriation des bénéficiaires et d'assurer un développement global de la communauté.

Les élus locaux ont dans la nouvelle politique une obligation de développer leurs communes respectives. C'est dans cette perspective que la loi communale prescrit que la commune élabore son plan de développement communautaire en harmonie avec les orientations nationales et internationales.

Chaque commune doit donc disposer d'un Plan Communal de Développement Communautaire qui lui servira d'outil d'orientation et d'actions de développement pris en main par les populations elles-mêmes. Cela permettra de recueillir l'engagement effectif de la population bénéficiaire dans l'accomplissement des actions envisagées.

Le cadre de travail

L'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire de la commune Vumbi s'inscrit dans le processus de décentralisation reconnue à la commune par la loi communale du 20 Avril 2005 en son article 13, alinéa 7.

Dans cette noble action de planification communale, la commune Vumbi a reçu l'appui du PRADECS en collaboration avec APRODEC comme agence de facilitation. Comme le nom l'indique l'objectif de cette agence est d'accompagner les acteurs locaux dans un souci de leur transmettre toutes les techniques et les savoirs faire pour l'auto-prise en charge en matière de développement. L'agence apporte l'appui nécessaire en vue de leur permettre de planifier le développement à travers un processus participatif et d'élaborer le Plan Communal de Développement Communautaire (PCDC).

Objectif de l'élaboration du PCDC

L'objectif visé par un PCDC est d'aider à mettre en place une bonne gouvernance pour assurer un développement communautaire. Mais aussi PCDC permet au Conseil Communal et de tout autre intervenant dans la commune de disposer d'un véritable outil d'orientation et d'actions de développement proposé à l'issue d'un diagnostic participatif. Le PCDC donne des stratégies et des actions concrètes de développement socio-économique capables de transformer dans la qualité de vie des populations de la commune. Le PCDC vise à gérer rationnellement les ressources selon les objectifs fixés par les communautés. Ces ressources pouvant être disponibles à la commune ou négociables le PCDC servant de base de négociation.

Cadre du Plan Communal de Développement Communautaire

La planification communale n'est pas isolée. Elle fait référence à d'autres outils de planification existants. Les politiques sectorielles des différents ministères sont tenues en considération mais aussi les documents de planification stratégique nationale (CSLP, OMD,...). C'est-à-dire que la volonté de la population doit être confrontée ces outils de planification pour vérifier leurs concordances. Etant donné que le PCDC est le fruit d'une planification participative sa mise en œuvre et son suivi-évaluation doivent suivre le même chemin. Toutes les parties prenantes (la population, les services déconcentrés, les intervenants et les organisations de la société civiles) doivent être associées dans toutes les étapes.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

L'approche ayant guidé l'élaboration du PCDC est l'approche participative. Le principe étant une formation action. Celui a été effectué depuis le début jusqu'à la fin du processus. Cette approche a été suivie dans le souci de permettre à la commune de disposer d'une expertise locale capable de planifier dans l'avenir.

Le processus d'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire de la commune Vumbi a été conduit par l'équipe communale de planification mise en place par le Conseil Communal avec l'accompagnement technique de l'agence de facilitation APRODEC. Comme énoncé plus haut, le Projet d'Appui au Développement Economique et Social a confié à l'ASBL APRODEC l'accompagnement de la commune Vumbi dans l'élaboration du PCDC.

Le processus d'élaboration du PCDC de la commune Vumbi a suivi les étapes du guide pratique de planification communale outil de référence pour tous les intervenants en matière de planification communale telle arrêté par le Vice- Ministère chargé de la planification.

I.1. l'approche

L'approche méthodologique visait à :

- Avoir une vision commune du développement de la commune ;
- gérer rationnellement les ressources de la commune ;
- faciliter un développement global, équilibré et durable du territoire
- élaborer les plans d'actions annuels de la commune en tenant compte des besoins des différents réels de la population ;
- accroître les capacités locales des collectivités en matière de réflexion collective et consensuelle
- doter la commune d'un cadre formel pour l'élaboration annuelle des actions de développement ;
- doter la commune d'un outil de négociation avec les partenaires au développement ;
- garantir une appropriation effective de la population des actions entreprises.

I.2. Le processus

La démarche méthodologique a suivi un processus en cinq phases, elles - mêmes subdivisées en 15 étapes. Ces phases sont les suivantes :

- La phase préparatoire ;
- La phase de l'analyse diagnostique de la commune ;
- La phase de la formulation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques
- La phase de la programmation
- La phase de la validation

I.2.1. La phase préparatoire

La phase préparatoire a eu lieu à partir du mois de mars et s'est déroulée en trois étapes à savoir la prise de décision par les instances habilitées, la campagne d'information et la mise en place et formation de l'équipe d'animation.

a) La prise de décision par les instances habilitées :

L'élaboration du PCDC de la commune Vumbi a été le fruit de la commune et de l'agence de facilitation. Les deux ont d'abord pris le temps d'échange et fixé les stratégies pour mener à bon port ce travail noble. Après ces échanges et prises de stratégies, le Conseil Communal s'est réuni notamment pour assurer une convergence de la compréhension par tous les membres de l'importance d'un plan Communal de Développement Communautaire et de s'engager pour la sensibilisation et l'information de la population pour la participation active au processus. Le Conseil Communal a du même coup désigné l'équipe technique

communale chargée de l'élaboration du PCDC et du côté de l'équipe d'appui, cette étape a permis de :

- Partage les tâches dans la collecte des données secondaires ;
- élaborer des fiches de collecte de données ;
- identifier les personnes, les groupes de personnes, les services et institutions indiqués afin d'avoir des données fiables ;
- mettre en place un calendrier de travail pour tout le processus avec les différents partenaires impliqués dans le processus d'élaboration du PCDC.

b) La mise en place et la formation de l'équipe communale.

Après consultation avec les membres du Conseil Communal, l'Administrateur a mis en place une équipe constituée de 15 membres provenant des divers services de la Commune, de la société civile et appuyée par des membres du Conseil communal. Cette équipe d'animation a reçu une formation-action par l'agence de facilitation. La formation a insisté sur les techniques d'animation et la conduite du processus d'élaboration du PCDC. Avant d'aller sur les collines l'équipe a eu une séance théorique avant d'aller poursuivre la formation sur terrain.

c) L'information et la sensibilisation

L'administration communale a tenue une réunion à l'intention des échelons inférieurs de l'administration (chefs de zone et chefs de collines ainsi que les personnes chargées de la sécurité) pour l'informer sur le travail qui allait commencer ainsi que son importance de la participation de tout le monde dans ce processus. Il était aussi une occasion de les expliquer l'importance du PCDC dans la vie d'une commune. A leur tour l'administration à la base appuyée par l'équipe d'animation a sensibilisé la population sur toutes les collines sur l'importance de leur participation active afin que leurs besoins soient pris en compte.

I.2.2. Le diagnostic participatif de la Commune

Après un temps de préparation de bureau et de terrain, la phase consacrée au diagnostic a démarré depuis le mois de Mars avec la collecte des données secondaires d'abord et la collecte des données primaires au cours des réunions en assemblée générales organisées au niveau des collines de recensement, des ateliers spécifiques organisés au niveau des zones et une synthèse communale a été organisée.. Après l'atelier de synthèse organisé au niveau communal, des réflexions thématiques ont suivi et se sont clôturées au mois d'Août 2008.

I.2.3. La collecte des données secondaires :

La collecte des données secondaires consiste à rassembler toute la documentation existante sur la commune, à recueillir des informations auprès des personnes compétentes et des services œuvrant dans la commune ou dans la province pour avoir un état des lieux de la commune. Les données des secteurs plus importants dans la vie de la commune ont été collectées. Il s'agit principalement des aspects socio-démographiques et habitat, de l'agriculture et l'élevage, de la foresterie et de l'environnement, du développement rural comprenant l'hydraulique et l'électrification rurales, l'éducation formelle et non formelle, les services de santé, les voies de communication, etc. Les intervenants dans la commune ont aussi été identifiés ainsi que leurs approches et domaines d'activités.

Des fiches, élaborées pendant la phase de préparation, ont été utilisées par l'équipe de planification communale. Les données collectées ont pu permettre une bonne préparation des animations collinaires.

I.2.4. La collecte des données primaires

La collecte des données primaires consiste à organiser des animations sur toutes les collines que compte la commune Vumbi. Toute la population dans toutes ces composantes était conviée à ces animations collinaires. La présence de toutes les couches de la population avait pour objectif de pouvoir identifier tous les atouts et les potentialités pour servir de base des actives de développement de la colline. Les contraintes majeurs qui minent le développement étaient inventoriées et analysés. Des solutions un futur meilleur étaient proposées. L'outil principalement dans cette phase est la méthode de recherche participative (MARF).

Les animations ont été conduites par l'équipe d'animation appuyée par l'agence de facilitation. Sur chaque colline, l'animation était précédée par une séance d'explication de tenir compte de l'intérêt général et non des intérêts personnels ou partisans.

Une fois rassurée de la bonne compréhension de l'objet de la mission, la population présente en assemblée générale a entamé l'identification et l'analyse des potentialités et atouts ainsi que des problèmes et contraintes, leurs causes, leurs conséquences et enfin les principales actions à mener.

Cette analyse des problèmes qui minent leur développement présente un avantage dans la mesure où elle permettait à la population de prendre une conscience des défis auxquels elle doit faire face, mais aussi l'activité permettait à l'équipe communale de planification de mieux comprendre les réalités des collines.

Avant de clôturer la réunion, une occasion était donnée au rapporteur choisi parmi les participants à la réunion de faire une synthèse de l'animation. Il citait les différents points discutés et des conclusions arrêtées. Des compléments si il y en a étaient donnés par l'assemblée. Une copie de ce rapport est conservée chez le chef de colline.

I.2.5. Les séances d'animation ont été complétées par des ateliers au niveau de chaque zone :

Après le tour de toutes les collines des animations spécifiques ont été organisées dans chaque zone pour compléter les données tirées des différentes collines. Cette analyse et compléments étaient effectués de manière participative de tous délégués de la population choisis au niveau de chaque colline.. Ces ateliers, organisés au niveau de chaque zone pendant deux jours, étaient animés par des membres de l'équipe communale désignés et formés pour accompagner le processus d'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire.

Les participants étaient des délégués représentant l'administration à la base, les services techniques déconcentrés et les leaders communautaires. Tous les groupes sociaux, à savoir les hommes, les femmes, les jeunes, les rapatriés, les déplacés, les démobilisés, les handicapés, les veuves, les groupes minoritaires comme les Batwa, etc., étaient tous conviés à cet atelier.

Les participants ont eu l'occasion d'approfondir l'analyse des atouts et potentialités, leur rôle ainsi que leur entretien. Mais aussi les principaux problèmes qui minent le développement de la zone sans oublier leurs manifestations. Ils ont également :

- Ajouté d'autres problème oubliés sur les collines,
- analysé les relations de causes à effets par les arbres à problème,
- priorisé les problèmes prioritaires dans les différents domaines de la vie socio-économique,
- déterminé les actions à mener à partir des solutions envisagées pour résoudre ou atténuer ces problèmes,
- proposé les contributions des différents intervenants regroupés en trois catégories à savoir les populations, les services de l'administration et les intervenants externes.

I.2.5. Atelier de synthèse communale

L'atelier de synthèse communale a été organisé pour la mise en commun des résultats obtenus dans les des ateliers spécifiques des différentes zones qui composent la commune. Tout comme dans les zones, une synthèse des atouts et potentialités a été effectuée. La liste des principaux problèmes de la commune a été établie, leurs manifestations ainsi que les actions proposées pour changer la situation. Le résultat principal étant le Plan d'Action Communal (PAC). Cet atelier a duré 2 jours et a regroupé les participants provenant de toutes les zones de la commune, et composés de délégués des structures communautaires et de la société civile au niveau des zones et des représentants des services déconcentrés de la commune.

I.2.7. Ateliers des réflexions thématiques

L'atelier de réflexions et discussions thématiques et priorisations et de mis en commun a duré 3 jours à la commune. Cet atelier a été organisé de façon que toutes les parties prenantes aient pris part à cet atelier. Il s'agit notamment services sectoriels intervenant dans la commune, aux structures déconcentrées de la province, aux membres du Conseil communal, aux structures communautaires et à la société civile. Leur apport a été énorme surtout dans l'analyse de la faisabilité des actions proposées au cours de l'atelier de synthèse communale. Tenant compte de la représentativité des secteurs, les participants ont échangé sur le regroupement des secteurs pour se répartir en groupes afin de travailler en commissions. Ainsi, l'essentiel du travail a été fait en commissions.

- ❖ La première commission qui va mener les réflexions dans les secteurs : d'éducation, de santé, de l'eau et assainissement, et enfin de la lutte contre le VIH/Sida;
- ❖ La deuxième commission chargée d'analyser les secteurs de l'habitat, de la gouvernance, du sport et de la culture;
- ❖ La troisième commission chargée d'analyser les secteurs de l'agri- élevage, de l'environnement, des pistes rurales et de l'économie

Les participants à cet atelier de discussions et réflexions thématiques ont été regroupés en trois commissions pour étudier les thèmes ci –après :

Les travaux en commissions consistaient à :

- Vérifier la cohérence entre les propositions communales avec les orientations nationales (CSLP et OMD) ainsi que leur faisabilité technique ;
- proposer des projets concrets techniquement et financièrement réalisables en déterminant les activités à mener, leurs coûts, les intervenants (si possible), et le chronogramme des activités sur cinq ans ;
- Analyser l'impact économique, social et environnemental de ces activités sur la commune et ses habitants

Avant de commencer les activités en commissions, les membres devaient élire un président et un rapporteur, pour faciliter les échanges et synthétiser les idées d'analyses thématiques.

Après la présentation des résultats de chaque commission en plénière, et après avoir intégré les compléments des membres de la commission et les contributions de tous les participants, les résultats des réflexions thématiques en commune Vumbi ont été repris dans les tableaux du chapitre VI.

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE

II.1. Situation géographique

La commune Vumbi est délimitée au Nord par les communes Kirundo, Busoni et Ntega ; au Sud par les communes Kiremba et Gashoho ; à l'Ouest par la commune Marangara et à l'Est par la commune Gitobe.

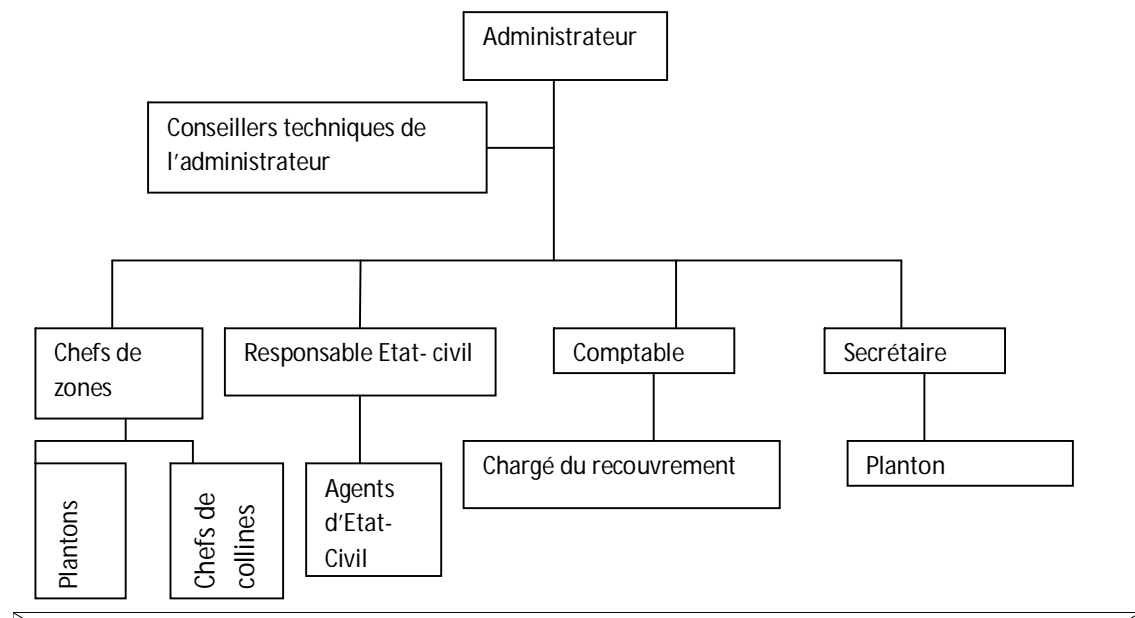
II.2. Structures administratives

Cette commune se subdivise en 3 zones et 36 collines. Les zones sont : Vumbi, Bukuba et Cendajuru .Les 36 collines sont : Burarana, Butsinda, Bwinyana, Canika, Cendajuru, Gahe, Gashingwe, Gasura, Gatara, Gikomera, Kabirizi, Kabuye-Gitanga, Kabuye-Shororo, Kavunu, Kigobe, Kiraro, Kirima, Kiziba, Matyazo, Mbasi, Muramba, Mutoyi, Muyebe, Nyabihanga, Nyabikenke, Nyagatovu, Nyakibanda, Nyamirembe, Nyamisagara, Nyamivumba, Nyamyumba, Rugeri, Rwamikore, Rwamanzovu, Rwisuri et Vumbi.

II.3. Profil du personnel de la commune et organigramme

La commune dispose d'un personnel de 16 unités dont l'administrateur avec un diplôme de D4. Ses deux conseillers tous des hommes. Il s'agit du Conseiller technique socio - administratif et le Conseiller Technique chargée du développement sont respectivement un D6 et un D4. Leurs collaborateurs, le secrétaire, le comptable sont des respectivement un D6 et un A3, tandis que chargé du recouvrement est un A3. Enfin, les 3 agents de l'état civil sont des A3 ; les quatre autres étant des plantons qui n'ont que le niveau primaire. Sur ces 16 unités, 6 sont des femmes soit 37,5%.

L'organigramme de la commune se présente comme suit :



II.4. Situation sociodémographique

II.4.1. Les données démographiques

Les données disponibles sur la population de la commune Vumbi ont été tirées de la monographie de la commune. Les données plus fiables seront disponibles après la publication des résultats du recensement de la population effectué au mois d'Août. La population est estimée à 88.444 avec une densité moyenne de 429 hab/Km2 selon les estimations de l'Unité de Planification de la Population (UPP).

Tableau 1 : Répartition de la Population par tranche d'âge

Groupes d'âges	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0-4	9 225	9 736	18 961
5-9	6 168	6 509	12 678
10-14	4 756	4 900	9 655
15-19	3 532	3 502	7 036
20-24	3 100	3 631	6 731
			55 061
25-29	3 239	3 424	6 663
30-34	3 035	3 137	6 172
35-39	2 234	2 178	4 411
40-44	1 407	1 625	3 032
45-49	949	1 310	2 260

50-54	952	1 369	2 348
55-59	777	1 260	2 037
60-64	922	1 470	2 392
65-69	540	716	1 256
70-74	546	839	1 384
75-79	287	365	650
80+	380	398	778
Total	42 049	46 369	88 418

Source : Département de la population, MININTER

La population de la commune Vumbi est très jeune. La tranche des moins de 25 ans représente près de 63 % de la population.

II.4.2. Les groupes particuliers

Dans la commune de Vumbi comme un peu partout dans le pays, beaucoup de familles rencontrent des difficultés de subsistance. Cela se remarque surtout quand on compte le nombre de différents groupes de gens vulnérables comme les enfants orphelins du Sida, les enfants indigents, les sinistrés de guerre, les veuves et les personnes âgées, ... Donc, il est important que des actions spécifiques à ces groupes soient menées afin qu'il y ait un développement durable et harmonieux de la société.

Au niveau de la commune Vumbi, les statistiques disponibles sur les différents groupes sont présentées dans les tableaux ci-après:

Tableau 2 : Statistiques sur les enfants en difficultés (2005)

Commune	Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Enfants indigents	Enfants chefs de ménages	Enfants soldats
Vumbi				22	5
Total province	72	50	434	92	80

Source : Administration locale

Tableau 3 : Statistiques sur les veufs, mères célibataires et indigents

Commune	NVE	NVAA	NMC

	H	F	Total	H	F	Total	
Vumbi	10	12	22	-	-	-	9
Total province	41	126	157	8	142	150	142

Source : AFJ, Antenne Kirundo

Tableau 5 : Statistiques sur les handicapés dans Vumbi

Causes d'handicapés	Guerre			De naissance			Accident			Autres			Total	
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
Commune														
Vumbi	-	1	1	-	1	1							0	2
Total province	1	2	3	8	14	22	2	4	6	1	3	4	12	23

Source : Centre des handicapés de Kanyinya

III. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

III.1. Etat des lieux

III.1.1. Habitat

Le Burundi a adopté, depuis 1989, une politique visant l'acquisition d'un habitat décent pour toute la population. Cette politique a été appuyée par plusieurs partenaires du Gouvernement.

Avant la crise de 1993, le taux de maison à toiture améliorée était d'environ 45 %. Le taux de croissance annuel dans le secteur de l'habitat était de 3,3 % et il fallait doubler pour atteindre l'objectif d'un habitat décent pour tous à l'horizon 2000 que le gouvernement s'était fixé.

Les effets de la crise sur l'habitat rural furent des plus dramatiques. En effet, plus de 32.000 maisons ont été détruites dans la seule province de Kirundo dont 1871 dans la commune de Vumbi.

Sur 1871 maisons détruites dans la commune Vumbi, 654 (soit 30 %) ont pu être reconstruites de façon provisoire avec des efforts particuliers. Des efforts restent encore à déployer pour reconstruire le reste.

Actuellement l'habitat dans la commune de Vumbi ne répond pas aux normes requises pour un habitat décent.

L'habitant de Vumbi, très attaché à sa part du domaine terrien (Itongo) se matérialisant par la mise en place d'une habitation entourée d'exploitations agro-pastorales. Tout le territoire de la commune est occupé par des familles sur des terrains de plus en plus morcelés au fur des générations.

Dans la commune de Vumbi, on distingue trois types d'habitat, à savoir : l'habitat rural et l'habitat semi-moderne et l'habitat moderne.

III.1.1. L'habitat moderne

L'habitat urbain se limite au seul centre de Vumbi. Les autres petits centres sont de dimension insignifiante. Dans ces agglomérations, la disparition des toitures en chaume en faveur de la tôle importée et de la tuile fabriquée localement est remarquable. De même, les murs en pisé qui représentent plus de 30 % en milieu rural sont rares en ville. Le pavement en ciment est plus prépondérant que le pavement en terre battue.

III.1.2. L'habitat semi- moderne

L'habitat semi-moderne est un habitat intermédiaire entre le moderne et le traditionnel. Il prédomine par rapport aux autres types d'habitat rencontrés dans la Commune. Ce type d'habitat fait, de couverture en tuiles vient en tête des autres en ce sens qu'il représente près de la moitié des maisons de la commune. Ce sont des constructions en matériaux semi-durable (briques adobes ou cuites mais l'enduit de ciment n'est pas systématique, une toiture en tuiles et rarement en tôles, supportée par une charpente en bois).

III.1.3. L'habitat traditionnel

L'habitat rural est généralement dispersé sur les collines. L'on rencontre aussi un type d'habitat groupé au chef-lieu de la commune et dans une moindre mesure autour des petits centres de négoce. L'habitat rural dans la commune est en général précaire et rudimentaire compte tenu des matériaux utilisés : Les murs sont en briques cuites, briques adobes, ou en pisée avec forte dominance des deux derniers cas (85%). Les toits sont en tôles, en tuiles, ou en chaume avec dominance du dernier cas (80%). Le pavement est en ciment ou en terre battue avec dominance du dernier cas (95%).

III.2. les secteurs sociaux

Total	35	33	0	2	31	4	7	28	1	34	22	12	1
--------------	-----------	-----------	----------	----------	-----------	----------	----------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------	----------

Source : Inspection provinciale de l'Enseignement, DPE Kirundo

Sur les 35 infrastructures d'Education, seules 2 écoles primaires sont en matériaux non durables, 28 sur 35 ne sont pas alimentées en eau et 34 sur 35 n'ont pas de courant tandis que 22 infrastructures sont dotées de toilettes.

III.1.2.1.1. Enseignement primaire

Tableau 7 : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires par zone

Etablissement Zones	Primaire							
	Nombre d'écoles		Nombre de salles	Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants	
	Total	Cycle complet		F	G	T	F	G
Vumbi	7	6	71	2 827	3 003	5 830	39	40
Bukuba	8	6	62	2 604	2 147	4 751	18	34
Cendajuru	6	4	37	1 477	1 500	2 977	10	29
Total commune	18	14	170	6 908	6 650	13 558	67	103

Source : DPE/ Kirundo

III.1.2.1.2. Enseignement secondaire

Tableau 8 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires

Etablissements Zones	Secondaire							
	Nombre d'écoles		Nombre de salles	Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants	
	Total	Cycle complet		F	G	T	F	G
Vumbi	2	0	9	132	320	452	4	15
Bukuba	1	0	4	60	121	181	0	6
Total	3	0	13	192	441	633	4	21

Source : DPE/Kirundo

III.1.2.1.3. Enseignement informel

L'éducation non formelle englobe les formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Elle couvre les centres d'instruction et d'alphabétisation encadrée par les églises, le secteur de l'Enseignement des Métiers ainsi que le secteur de l'alphabétisation des adultes encadré par le Centre National d'Alphabétisation.

Le Bureau National pour l'Enseignement Catholique (BNEC) renseigne que les écoles Yagamukama du Burundi comptent actuellement plus de 300.000 élèves. En ce qui concerne l'âge d'admission des élèves, il ne semble pas y avoir d'uniformité dans la limitation de l'âge, chaque diocèse restant autonome dans l'organisation de ses écoles.

La formation dispensée dans les écoles Yagamukama vise au-delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

Tableau 9 : Nombre et capacités d'accueil des écoles Yaga Mukama (A/S 2006-2007)

Etablissements Zones	Yagamukama						
	Nombre d'écoles		Nombre de salles	Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants
	Total	Cycle complet		F	G	T	
Total commune	7	7	27	653	1 008	1 661	18

Source : Inspection provinciale de l'Enseignement, DPE Kirundo

a) Les centres d'alphabétisation

Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage modernes, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

b) Enseignement des métiers

Les écoles de métiers sont des écoles d'enseignement professionnel. Les métiers enseignés sont entre autres la maçonnerie, la menuiserie et la couture.

Tableau 10 : Nombre et capacités d'accueil des Ecoles des Métiers (A/S 2005- 2006)

Etablissements Zones	Ecoles des Métiers						
	Nombre d'écoles		Nombre de salles	Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants
	Total	Cycle complet		F	G	T	
Vumbi	2	2	5	0	0	0	0
Total commune	2	2	5	0	0	0	0

Source : DPE/Kirundo

Les locaux existent mais on a prêté les uns à l'école primaire, les autres au collège communal.

III.1.2.1.4. ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE DE L'EDUCATION DANS LA COMMUNE

La commune vumbi accuse d'un faible accès à la scolarisation due principalement à plusieurs causes. Il s'agit principalement des éléments suivant :

Une faible qualité de l'enseignement : Le nombre dans les classes et les ratios élèves par classe restent élevés. Les enseignants sont surchargés avec un ratio moyen de plus de 98 élèves par enseignant. Les conditions d'encadrement deviennent impossibles avec une moyenne de plus de 3 élèves par banc. Il est à signaler que compte tenu des écarts importants entre les écoles, certains dysfonctionnements peuvent être corrigés par des mesures administratives comme le ratio élèves par enseignant (63). Cet écart peut être dû à

l'inaccessibilité de la localité, à la mauvaise répartition du personnel et au manque de homes pour le personnel. Un manque chronique de matériel scolaire : plusieurs écoles de la commune souffrent d'un manque d'équipement, de livres et d'autres matériels didactiques et pédagogiques, manque d'équipements des bibliothèques et des laboratoires.

Les conditions précaires d'apprentissages : les effectifs élevés dans les classes et par conséquent un surnombre par banc pupitre, insuffisance de manuel scolaire, conditions modeste de l'enseignant, faible revenu des ménages surtout insécurité alimentaire, etc) font qu'il y ait beaucoup de cas d'abandons dans les écoles primaires (1033 dans l'année scolaire 2007-2008).

Une pression difficilement contrôlable du flux des élèves dans les différents niveaux de formation : Le secteur de l'éducation est tout le temps confrontés au problème d'accueil des effectifs des niveaux inférieurs vers les niveaux directement supérieurs. De même, au niveau du secondaire, si on s'en tient à la différence entre les effectifs des deux niveaux. On comprend par une extrapolation qu'une grande proportion des élèves du primaire est rejetée du système éducatif même si tous les lauréats du primaire ne restent pas dans la commune. Sans nous soucier du sort de cette grande proportion de jeunes non admis, en considérant le faible taux d'admission dans les écoles secondaires alors que ces dernières n'admettent que légèrement très peu suite aux places disponibles. Il faudrait nécessairement augmenter les places aux écoles secondaires pour arriver à l'adéquation entre les deux niveaux (niveau primaire et le niveau secondaire).

Infrastructures scolaires largement insuffisantes : Les 36 collines de la commune Vumbi se partagent 20 écoles primaires inégalement réparties. En plus, par rapport à la politique actuelle de passage des lauréats du primaire vers le secondaire, très peu d'entre eux sont orientés vers les écoles secondaires publiques à régime d'internat et il en résulte une forte pression sur les infrastructures des écoles communales. Nous signalerons en passant que la commune Vumbi compte 64 cercles préscolaires et 1 garderie communautaire.

L'enseignement technique et des métiers inexistant alors qu'il devrait venir au secours d'une jeunesse déscolarisée : En effet, il en va du sort de près des milliers élèves éjectés du circuit de l'éducation scolaire chaque 5 ans. Ils sont récupérés dans l'économie informelle légale ou illégale sans formation requise (paysans avec ou sans terres, ouvriers, chauffeurs et aide chauffeurs, utilisateur d'armes - militaires ou autres, agents de gardiennage, petits promoteurs de diverses petites entreprises artisanales etc...). Tout un tas de métiers qui fait avancer le pays, qui procurent à la population ce dont elle a besoin et dont les artisans mériteraient une formation soit pour maîtriser leurs domaines, soit pour contrôler l'ensemble des opérations depuis la conception de leurs initiatives jusqu'à l'écoulement de leurs produits (agricoles, services, artisanaux) en passant par une bonne gestion technique et financière des opérations. Pour autant que ce genre de formation soit bien organisé et réponde à un besoin réel des bénéficiaires et de la société, l'enseignement technique pourrait constituer un outil incontournable de développement durable à travers la valorisation des ressources locales par une expertise locale composée de jeunes formés,

encadrés et soutenus pour répondre aux besoins de l'équipement des ménages et des institutions en meubles, ustensiles ménagers, matériaux de construction, services de maintenance électrique, mécanique, couture et bien d'autres approvisionnements de qualité aptes à concourir sur le marché local et régional. Alors que l'enseignement général tend à former théoriquement des techniciens et ingénieurs appelés à former d'autres personnes, l'enseignement technique devrait être orienté vers la formation d'un entrepreneur appelé à produire des services et des biens de qualité pour satisfaire la demande locale et régionale. Cela devrait logiquement revêtir la même importance sinon plus que la formation formelle dans les écoles.

Analphabétisation des adultes : Tous les agents de développement sont unanimes sur le fait que l'analphabétisme constitue un blocage important pour le développement social communautaire. Le niveau de participation des membres d'un groupe social est fortement handicapé par l'analphabétisme. Une population analphabète ne pourra pas faire recours à des documents écrits et par conséquent pas mal de services leur échappe c'est notamment des contrats écrits, l'exploitation des rapports de suivi-évaluation ou le contrôle internet. Toutes ces activités ne sont pas possibles dans une communauté ou dans une organisation composées d'analphabètes. Delà, les efforts des centres d'alphabétisation sont à encouragés.

III.1.2.2. LA SANTE

Tableau 11 : Données épidémiologiques

Centres de santé	Nombre de cas par mois				
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Infections respiratoires	Dysenterie bacillaire	malnutrition
CDS Muramba	3 738	192	182	306	24
CDS Gasura	3 541	182	960	54	66
CDS Gikomero	2 220	116	254	26	0
CDS Vumbi	1 678	260	84	132	162
Total	11 177	750	1 480	518	252

Source : Responsables des secteurs de santé, DPS Kirundo

Le paludisme est la maladie la plus répandue dans la commune avec des consultations dépassant les 11 000 cas par an, soit une moyenne de consultation mensuelle de 1 000 personnes pour une seule commune.

Les infections respiratoires (1500 cas par an), les maladies diarrhéiques (700 cas) et la dysenterie bacillaire (600 cas) sont aussi très importantes et mal contenues.

Tableau 12 : Etat des infrastructures

Zone	Type d'infrastructure	Statut	Année de construction	Matériaux de construction	Etat actuel	Existence eau	Existence électricité
Bukuba	CNS Muramba	Privé	1991	Durable	Bon	Oui	Non
	CDS Muramba	GA	1991	Durable	Bon	Oui	Non
Vumbi	CNS Gasura	Privé	2000	Durable	Bon	Oui	Oui
	CNS Gikomero	Privé	1998	Semi durable	Bon	Non	Non
	CDS Gasura	Privé	2000	Durable	Bon	Oui	Oui
	CDS Gikomero	GA	1998	Semi durable	Bon	Non	Non
	CDS Vumbi	GA	1958	Durable	Bon	Non	Oui

Source : Responsables des secteurs de santé, DPS Kirundo

La commune Vumbi compte comme infrastructures sanitaires 4 centres de santé et 3 centres de nutrition supplémentaires répartis dans les 2 zones. Tous les centres de santé et Centres de nutrition supplémentaires sont en bon état car construits avec des matériaux durables ou semi-durables.

Tableau 13 : Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé

Zone	Type d'infrastructure	Nombre de collines de recensement desservies	Fréquentation par mois	Nombre d'hospitalisés par mois	Nombre de lits
Bukuba	CNS Muramba	12	110		

	CDS Muramba	12	612	12	10
Vumbi	CNS Gasura	10	101		
	CNS Gikomero	9	118		
	CDS Gasura	10	2140	9	20
	CDS Gikomero	9	544	1	5
	CDS Vumbi	7	497	9	10
Total		69	4 122	31	45

Source : Responsables des secteurs de santé, DPS Kirundo

Les CDS de la commune totalisent 45 lits d'hospitalisation qui accueillent en moyenne 31 patients par mois. Au regard de ces chiffres, la capacité des centres de santé parvient à contenir la demande en hospitalisation. La situation se complique lors de certaines périodes de recrudescence de la malaria.

a. Equipements en laboratoires

Seul le centre de santé de Gasura peut réaliser des analyses bactériologiques (crachat pour détection du bacille de Koch et les urines pour détecter certaines infections). Les autres sont équipés uniquement pour faire les gouttes épaisses et l'analyse des selles.

b. Situation du personnel

La commune Vumbi compte en termes d'infrastructures sanitaires, 4 CDS publics (Gasura, Gikomero, Muramba et Vumbi). Ces infrastructures sanitaires accusent d'une insuffisance de personnel de santé. Le CDS Nyamisagara reste ferme par manque du personnel. Cette situation rend difficile l'accès aux soins de santé primaire pour les populations de la commune vumbi. Le personnel est reparti comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 14 : Situation du personnel de santé en 2008 dans la commune de Vumbi

Désignation	CDS	CDS	CDS	CDS	Total
	Gasura	Gikomero	Muramba	Vumbi	
Infirmier A2	2	0	0	1	3
Infirmier A3	6	2	2	2	12
Aide infirmiers	13	3	5	2	23

Gestionnaires	0	1	1	1	3
Travailleurs	2	2	1	2	7
Technicien de promotion de la santé (TPS)					1
Total	23	8	9	8	49

Source : Bureau provinciale de la Santé Kirundo

Aucun CDS de la Commune n'a de médecin, seuls les CDS Gasura (2) et Vumbi (1) ont des infirmiers de niveau A2. Le ministère de la santé publique va créer prochainement un district sanitaire Vumbi d'où il sera indispensable de construire un hôpital à Gasura.

La population de la commune Vumbi a un faible accès aux soins de santé causé par les éléments suivants :

- Manque d'infrastructures sanitaires : la commune Vumbi compte 4 CDS sur une population estimée à 88.418 habitants. Nous constatons que c'est largement insuffisant. C'est pourquoi une construction d'un CDS sur la colline serait la bienvenue et sauverait des vies humaines.
- La pauvreté des ménages : beaucoup de ménages souffrent d'une crise alimentaire chronique et n'ont pas de revenus suffisants pour s'acheter de la nourriture. C'est inutile de signaler que la plupart des ménages de la commune Vumbi ne font pas des épargnes pour pouvoir subvenir à certains besoins tel que se faire soigner en cas de maladies. A cela s'ajoutent les vulnérables qui augmentent du jour au jour.
- Insuffisance du personnel soignant : la province sanitaire de Kirundo en général souffre d'un manque criant du personnel soignant. Il y a très peu de lauréats qui sortent des écoles paramédicales. Ce problème s'amplifié de façon qu'il y a des CDS qui reste fermer par manque du personnel. Même ceux sont ouverts ont très peu d'unités. Le CDS Nyamisagara reste fermé par manque du personnel.
- Manque des médicaments : la commune de Vumbi n'a aucune pharmacie et les patients ont des problèmes de s'approvisionner en médicaments. Ils sont obligés de se rendre dans la ville Kirundo.
- La communauté qui fait encore recours à la médecine traditionnelle : par manque de connaissances sur les notions de santé de base ; une partie de la population de la commune Vumbi fait encore recours à la médecine traditionnelle.

c. VIH/SIDA

Le SIDA est un fléau qui cause des morts dans les ménages. Les conséquences sont énormes sur les économies des ménages mais aussi de la commune. Les personnes

atteintes ne pourront plus travailler mais aussi dépensent beaucoup d'argent pour se faire soigner. La mort des parents entraîne des orphelins qui deviennent chefs de ménages et ne pouvant pas nourrir ces petits frères et sœurs, ils sont obligés de se rendre dans les rues pour mendier. Cette situation les entraîne dans une situation de dépendance et deviennent plus exposés au fléau du SIDA car la pauvreté est une source de contamination. D'où nous pouvons dire que le SIDA présente non seulement l'aspect d'un problème de santé publique mais aussi un problème économique.

III.1.2.3. Eau et assainissement

Une grande partie de la population de la Commune s'approvisionne toujours dans des sources non potables telles que dans les eaux des rivières. Le niveau d'accès à l'eau potable reste très en deçà des ambitions des prescriptions du CSLP la politique nationale en la matière, qui prône un accès pour tous.

Les équipements hydrauliques inventoriés au cours du diagnostic participatif donnent pour l'ensemble de la Commune de Vumbi plusieurs sources d'eau aménagées fonctionnelles aussi un nombre important de sources aménagées non fonctionnelles. En plus de ces sources, la Commune compte plusieurs sources aménageables dont pas mal ne sont pas fonctionnels. La situation se présente comme le montre le tableau suivant :

Tableau 15 : les sources aménagées de la commune Vumbi

Colline	Nbre de sources aménageables	Sources aménagées fonctionnelles		Sources aménagées non fonctionnelles	
		nbre	Ménages desservis	nbre	Ménages dépourvus en eau potable
Muyebe	2	7	77	5	154
Kavumu	2	5	197	3	99
Cendajuru	1	5	226	5	308
Canika	5	3	87	4	396
Nyamisagara	3	6	175	4	252
Kabirizi	0	4	221	2	92
kiziba	4	7	418	5	182
Kigobe	2	5	573	4	252

Kirima	1	4	222	1	45
Kabuye-Shororo	7	0	0	0	0
Rwamikore	0	4	229	2	73
Gasura	5	16	417	6	329
Vumbi	3	8	435	15	490
Gikomero	2	8	422	1	60
Mbasi	1	2	60	5	352
Butsimba	6	2	79	4	205
Nyabikenke	1	7	403	1	58
Rwimanzovu	3	9	373	0	0
Kabuye-Gitanga	0	9	445	5	284
Nyamivuma	3	0	0	4	124
Gatare-Canzikiro	10	2	52	4	193
Nyabihanga	4	2	55	-	-
Muramba	3	2	56	5	142
Nyamyumba	1	1	46	4	166
Mutoyi	4	1	56	1	20
Nyamirembe	4	4	102	1	15
Gashingwa	3	6	279	1	18
Bwinyana	3	1	61	4	230
Nyagatovu	2	15	627	2	39
Nyakibanda	11	2	44	2	65
Rwisuri	4	6	231	-	-
Rugeri	5	5	155	4	92
Kiraro	14	4	200	1	70

Martyazo	2	1	101	2	118
Burarana	2	7	331	-	-
Gahe	6	4	180	-	-

Source : Régie communale de l'eau Vumbi

Toutes les sources aménagées ne disposent pas de comité de points d'eau. La Commune de Vumbi est pourtant desservie par un réseau gravitaire d'adduction d'eau potable à travers trois réseaux d'eau mais ayant un bon nombre de bornes fontaine non fonctionnels.

III.1.2.4. JUSTICE, COHESION SOCIALES ET STRUCTURES COMMUNAUTAIRES

III.1.2.4.1. la justice

La commune dispose d'un seul tribunal de résidence. Le bâtiment qui héberge le tribunal de résidence est très exigü. Il s'agit d'un bâtiment construit à l'époque coloniale. Le personnel a augmenté au fur des années jusqu'à atteindre 5 magistrats et 6 greffiers. Le bâtiment n'est pas suffisant raison pour la quelle il a besoin d'être réhabilité et étendu pour permettre au personnel de travailler dans des bonnes conditions. Les magistrats sont repartis dans les catégories suivantes : 2 de formation A2 juridiques, 1 ayant la 2^{ème} candidature en droit, 2 d'humanités générales avec formation de 6 mois en droit. Tandis que les greffiers sont dans les catégories suivantes : 3 du cycle inférieur, 2 d'humanités générales et 1 d'un A2.

Que ça soit l'équipement ou le matériel de bureau, ils sont en quantité insuffisante. Même l'ONG RCN qui distribuait le matériel de bureau a cessé depuis une année.

Les affaires les plus couramment reçues sont liées aux conflits fonciers. Par exemple pour l'année 2007, 260 affaires civiles et 30 affaires pénales ont été reçues. 149 affaires civiles et 36 affaires pénales en instruction. 229 affaires civiles et 4 affaires pénales ont été jugées. 421 affaires dont 384 foncières non pas été exécutées. Dans 112 affaires exécutées 72 étaient des affaires foncières.

III.1.2.4.2. cohésion sociale et structures communautaires

La commune Vumbi comme toutes les autres communes du pays a connu des crises socio-économiques répétitives qui ont déchiré le tissu social. Les participants ont trouvé que la base cette problématique en rapport avec la cohésion sociale est principalement due à la mauvaise gouvernance. Cette mauvaise gouvernance est due principalement à :

- La corruption qui à la longue crée des frustrations pouvant même engendre des divisions et des tueries ;
- Ignorance de la population et des dirigeants qui des lois usuelles qui occasionnent des injustices et des pratiques non permises par la loi telle que la polygamie ;
- Une mauvaise gestion de la chose publique ;
- Impunité des fautes graves entraînant une justice populaire.

La crise de 1993 jusqu'à il y a bientôt a eu pour conséquences, la naissance de nouveaux groupes sociaux vulnérables tels que les rapatriés, les déplacés, les démobilisés ou ex combattants, les enfants orphelins chefs de ménages, etc. Par voie de conséquence des maux sociaux se sont multipliés. Ils sont dus entre autres des vols à main armée, des vols dans les champs, des viols, le phénomène de polygamie qui s'accroît, le manque d'emplois surtout les jeunes. Tout cela entraînant des problèmes de la société. Ce qui fait que la cohésion sociale est l'une des piliers du développement étant donné que toutes les activités qui seront entreprises ne pourront pas aboutir sans une bonne cohésion de tous les membres de la société l'exemple le plus parlant est le nombre d'infrastructures sociales qui a été détruit pendant cette crise.

III.1.2.5. Les groupes socioculturels

La commune encadre des groupes socio culturels tels que le club *intore* et les groupes d'animation et danse traditionnelle. La commune dispose aussi d'une équipe de football. La commune de Vumbi souffre d'un manque d'équipement pour l'encadrement de jeune mais aussi pour le sport. Elle ne dispose qu'un terrain de football non aménagé. Cette situation de manque criant d'équipements socioculturels constitue une contrainte majeure à l'épanouissement de la population en général et en particulier de la jeunesse.

III.1.3. SECTEURS ECONOMIQUES

III.1.3.1. AGRICULTURE

La commune de Vumbi est l'une des plus affectées par la crise alimentaire de ces derniers temps. Elle se situe dans la région naturelle du Bweru qui fait actuellement face à des périodes cycliques de sécheresse.

L'agriculture occupe plus de 95% de la population qui s'adonne principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et dans une moindre mesure aux cultures maraîchères et fruitières.

Tableau 16 : Production comparative des cultures dans la commune et production totale de la commune par rapport à la production de la province

Culture	banane	haricot	Maïs	Manioc	P douce	Pomme de terre	riz	arachide	sorgho	colocase	Production totale
Année											
2001	23 436	3 907	24	13 650	10 514	41	220	13	98	1 300	
2002	24 352	3 124	36	19 524	20 922	48	513	68	250	1 925	
2003	25 334	2 974	40	9 266	13 336	67	232	64	535	2 064	
2004	22 725	1 855	64	2 075	18 471	58	608	56	555	2 005	
2005	26 250	930	107	2 135	2 101	147	402	12	192	6 045	
Production moyenne	24 419	2 558	54	9 330	13 069	72	395	43	326	2 668	52 934
Proportion de la production de chaque culture dans la Commune (%)	46	5	0	18	25	0	1	0	1	5	100
Classement des cultures dans la commune	1	5	9	3	2	8	6	10	7	4	
Production totale de chaque culture dans la	482 751	25 088	2 850	28 599	58 166	1 065	3 656	597	17 229	9 997	629 998

province											
Proportion de la production communale par rapport à la production provinciale par culture en %	5.1	10.2	1.9	32.6	22.5	6.8	10.8	7.2	1.9	26.7	8.4
Classement de la commune dans la province	5 ^{eme}	6 ^{eme}	6 ^{eme}	1 ^{er}	3 ^{eme}	5 ^{eme}	6 ^{eme}	5 ^{eme}	7 ^{eme}	2 ^{eme}	5 ^{eme}

Source : DPAE Kirundo

Concernant l'importance des cultures dans la commune, la banane occupe la première place avec 46 % de la production totale des cultures, suivie par la patate douce (25 %) et le manioc (18 %). La part des autres cultures ne représente que 11%.

Par rapport à la production totale de la province, la commune Vumbi produit 8,4 % et occupe le 5ème rang au niveau provincial. La commune Vumbi occupe la première place pour la production du manioc et la 2ème place pour la production des colocases.

Les cultures de manioc, patate douce et haricot ont connu une chute significative de production entre 2001 et 2005 dans les proportions respectives de 539%, 400% et 320%.

Cultures industrielles

La seule culture industrielle recensée dans la commune Vumbi est le café. La production est encadrée par la SOGESTAL Kirundo-Muyinga .

Unités industrielles

La commune Vumbi dispose de 4 unités de transformation du café à Gasura, Muramba, Mbasi et Kigobe.

III.1.3.2. L'ELEVAGE

Dans la commune Vumbi, le système extensif est le principal mode de production animale, mais des systèmes semi-intensifs commencent à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

Les difficultés de gardiennage des animaux suite à la scolarisation du plus grand nombre d'enfants poussent aussi les familles rurales à l'intensification de l'élevage. Le cheptel bovin de la commune est constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal et rarement avec Montbéliard et la Frisonne.

Les systèmes d'élevage porcin se répartissent en trois : l'élevage traditionnel, l'élevage semi intensif et l'élevage intensif. On rencontre dans la commune des porcs sous étable en permanence comme on en rencontre sur les routes ou dans les pâturages.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules.

La guerre qui a éclaté en octobre 1993 a fortement touché le sous-secteur élevage. En effet, le bétail et les infrastructures d'élevage ont été les cibles privilégiées des rebelles et d'autres bandits qui ont profité de l'insécurité.

Tableau 17 : Evolution des espèces de 2001 à 2005

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
1997	1 280	233	6 605	514	5 219
2001	1 261	4 613	13 046	502	5 090
2002	2 122	4 672	13 376	650	5 672
2003	2 315	3 564	14 141	837	5 655
2004	1 668	461	16 344	940	5 734
2005	2 168	520	16 150	810	6 232
Augmentation	907	4 093	3 104	308	1 142
%	72	89	24	61.3	22.4

Source : Responsable provincial de l' Elevage, DPAE Kirundo

L'élevage a connu des augmentations significatives entre 2001 et 2005. C'est l'élevage ovin suivi de l'élevage bovin et caprin qui ont connu des augmentations les plus importantes avec respectivement 89, 72 et 61 % d'accroissement des effectifs. La commune Vumbi détient 11,2 % des effectifs totaux de la province toutes espèces confondues et se place au 6ème rang.

La FAO joue un rôle important dans l'élevage à travers son programme de repeuplement du cheptel, plus particulièrement pour les bovins.

La race Sahiwal est en perte de vitesse au détriment des races laitières Frisonnes, Jersey, Montbéliard et Brune Suisse. La race Frisonne est la plus recherchée par les éleveurs progressistes de Kirundo.

III.1.3.3. ARTISANAT ET LES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU

L'artisanat et les activités génératrices de revenu ne sont pas développés dans la commune Vumbi la seule activité génératrice de revenu est le commerce. Dans la commune de Vumbi, le commerce intérieur a été sérieusement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées suite à la spéculation et à la contrebande.

Le secteur commercial occupe une place importante dans la vie de la commune car il constitue la seule ressource financière des communes via les taxations diverses. Les principaux produits de commerce sont les denrées alimentaires et les articles ménagers.

Tableau 18 : Effectifs des opérateurs dans le commerce formel et informel

Nom du marché ou centre négoce	Taxes perçues en 2005	Nombre de commerçants		Nombre de stands, boutiques et cabarets			
		H	F	Boutiques	restaurants	Cabarets	Echoppes
Gasura	2 800 000	10	0	160	6	102	70
Muramba	800 000	5	0	31	3	-	20
Ngere	1 028 900	3	0	80	-	-	40
Total communal	4 630 905	18	0	271	9	102	130

Source : Comptabilité communale

III.1.3.4. LES ACTIVITES MINIERES

La commune Vumbi exploite le wolframite. Le site d'exploitation est situé sur la colline Canika. Mais on ne peut pas savoir la quantité est la qualité car l'exploitation est effectuée par des privés n'ayant pas une expertise requise.

III.1.4. les voies de communication

Les voies de communication de la Commune sont peu praticables les raisons cela est du au fait que les pistes non protégées par des fosses latérales et qui sont détruites par les eaux de pluies. Les ponts construits à base de rondins ne résistent pas à la pluie. Même si la population peut collecter les matériaux locaux, il y a toujours manque de fonds pour la réhabilitation des pistes étant donné que ça demande des matériaux plus chers que la commune ne peut pas mobiliser dans ces recettes.

III.1.5. LE RESEAU DES SERVICES

Dans la commune Vumbi, il y a très peu de services car la commune ne compte ni ni Banque ni société d'Assurance. Le tourisme et l'hôtellerie sont inexistantes et le transport en commun n'est pas organisé. Seulement la commune est traversée par une route goudronnée ce qui facilite le déplacement. Le commerce n'est pas développé car la commune ne dispose pas de marché moderne. La plupart des jeunes déscolarisés sont désœuvrés car il ne trouve pas d'emploi hors agriculture. Cela est une perte pour la commune et le pays en général car il s'agit d'une main-d'œuvre disponible mais non utilisée, alors que la pauvreté bas son plein. Cela est plus accentué par le prix payé au café la seule de monnaie pour les agriculteurs

III.1.6. LE SECTEUR ENERGETIQUE

Seul le centre de Gasura est éclairé. La commune et les autres infrastructures publiques ne sont pas éclairées. Ceci pose de problèmes sérieux dans les travaux quotidiens des agents. Même la population de Gasura n'est pas connectée par manque de moyen pour pouvoir honorer les engagements et payer régulièrement les factures. Il est plus urgent de connecter la commune car c'est une condition nécessaire pour accéder aux outils modernes tels que l'ordinateur.

III.1.7. analyse des intervenants dans la commune

III.1.7.1. les associations et groupements œuvrant dans la commune

Les associations qui exercent leurs activités dans la Commune Vumbi sont estimées à plus d'une centaine la plupart œuvrant dans le secteur agricole. Plusieurs de ces associations ne sont pas agréées mais ont une reconnaissance communale.

III.7.2. les intervenants externes à la commune

Les intervenants qui appuient la Commune sont nombreux et dans des domaines variés. Le domaine le plus privilégié est la santé, suivi respectivement par l'éducation, l'agro-pastoral et la justice- protection. Les acteurs que l'on rencontre dans la Commune n'ont pas de cadre de concertation qui leur permettrait de travailler en synergie.

Tableau 19 : Intervenants externes à la Commune

Acteurs	Domaine d'intervention
HCR/PARESI	Réhabilitation des maisons des rapatriés
BNUB	Droits de la personne
Agro-Action Allemande	Sécurité alimentaire
Avocats sans frontières/APRODH/DHI/LBDH-Iteka	Assistance judiciaire et Droits de l'homme
Eglise pentecôte	Education
Paroisse Gasura	Education et l'habitat pour les vulnérables
APECOS	Education et soins pour les orphelins
UNICEF / CARITAS/UNESCO	Education
DPAE- FAO/PRASAB	Agriculture
RCE	Eau

Acteurs	Domaine d'intervention
Care International	Education- Activités culturelles
AFJ	Assistance judiciaire
CROIX-ROUGE BURUNDI	Habitat pour vulnérables
PAM	Sécurité alimentaire

III.1.8. Les finances communales

La commune Vumbi n'est pas parmi les communes nanties de la province. Les recettes récoltées proviennent des taxes sur les propriétés, taxes sur revenus, sur les activités commerciales, sur les services commerciaux et très peu sur les activités industrielles et artisanales comme le montre le tableau suivant :

III.1.8.1. Les principales sources de recettes et postes de dépenses

Tableau 20 : Les principales sources de recettes et postes de dépenses de la commune

Sources de recettes		Postes de dépenses	
Dénomination	%	Dénomination	Part en %
Taxes sur propriétés	8	Dépenses de fonctionnement	96
Taxes sur rémunérations et patrimoines	40	Dépenses d'investissement	4
Taxes sur activités commerciales	44	-	-
Taxe sur services commerciaux	8	-	-

Source : Administration communale Vumbi

Les recettes proviennent principalement sur les taxes sur les ventes des propriétés, sur les amendes administratives et sur les taxes sur les vélos. Tandis que les dépenses les plus importants sont occasionnés par les salaires et indemnité du personnel communal, l'achat du

carburant pour le véhicule. Suivi par les frais d'encadrement sportif, culturel et équipement et les frais de mission et de déplacement pour le personnel du tribunal de résidence.

IV. Analyse de la problématique du développement de la commune : des potentialités et des contraintes au développement

IV.1. Rappel des atouts et potentialités de la commune

La commune Vumbi compte beaucoup d'atouts et potentialités pouvant jouer un rôle important dans son développement. L'essentiel étant de bien les entretenir et de les rentabiliser. Les principaux atouts identifiés sont les suivant :

IV.1.1. une population jeune et laborieuse et paisible

La population de la commune représente d'énormes potentialités du circuit économique en tant que main-d'œuvre. Cette population jeune et laborieuse pourrait s'ouvrir aux innovations moyennant une bonne mobilisation. Tâche qui revient à l'administration. C'est grâce au dynamisme de la population que des écoles ont été construites sur certaines collines sans devoir attendre la contribution des bailleurs ou tout au moins en ne demandant aux contribuables extérieurs que des matériaux importés. L'apport de population pour réaliser tous les projets de développement sont d'une importance capitale. Les natifs œuvrant dans les différents services peuvent contribuer au développement de leur commune par leur contribution et leur sensibilisation.

IV.1.2.. existence de sources d'eau aménagées

Même si l'eau potable n'est pas suffisante, la commune compte quand même beaucoup de sources aménagées et d'autres aménageables. la commune compte aussi trois réseaux d'eau d'une longueur de 16 Km. Le nombre de ménages desservis est estimé à 797.

IV.1.3. 20 écoles primaires et 2 écoles secondaires tous des collèges communaux (Vumbi et Gikomero). Ces écoles ont certes réduit les déperditions et désengorgé certaines classes par rapport aux années écoulées mais les effectifs restent élever dans les classes suite à la mesure présidentielle de la gratuité de l'enseignement primaire.

IV.1.4. Les associations de développement : le mouvement associatif est développé ces derniers temps car beaucoup de partenaires comme le PRASAB exige que la population soit en association pour qu'elle bénéficie de leur appui.

IV.1.5. Les routes : la commune Vumbi est traversée par une route goudronnée mais aussi dispose des pistes même si la plupart est en mauvais état par manque d'entretien.

IV.1.2. Des ressources naturelles variées

La commune compte plusieurs gisements d'argile, de moellon et beaucoup boisement d'eucalyptus pouvant aider dans la construction d'infrastructure communautaire et partant service de pole de développement. Nous pouvons aussi signaler l'existence d'un four tunnel moderne à Gikomero.

IV.1.3. Rappel des contraintes et des problèmes de la commune.

Dans l'atelier de synthèse communale les participants ont identifiés les principaux contraintes ou problèmes qui minent le développement de la commune.

Ont participé à cette séance de mise en commun au niveau de la Commune, les représentants des zones élus comme membres du CCDC ainsi que les services déconcentrés au niveau de la Commune.

C'est une étape qui fait suite aux résultats issus des ateliers zonaux, où les participants sont appelés à échanger et déterminer les priorités de la commune pour son développement socio-économique.

Les problèmes sont repris un à un tels qu'ils ont été identifiés lors des ateliers spécifiques, puis comparés entre eux pour pouvoir les hiérarchiser en vue de dégager ceux qui sont jugés prioritaires afin de proposer des solutions alternatives tout en précisant les lieux les plus nécessiteux. Après avoir vérifié la similitude entre les problèmes identifiés dans toutes les zones, les participants ont dressé une liste de tous les principaux problèmes qui se posent au niveau de toute la commune. Que voici :

1. **Faible niveau de scolarisation** : la commune souffre d'un manque criant de homes pour enseignants, d'une insuffisance de des écoles et d'un manque de matériels didactiques. Nous oublierons de signaler le nombre d'enseignants insuffisant. La commune n'a pas de centre d'enseignement de métiers pour accueillir les enfants déscolarisés au niveau de la 6ème année. Elle n'a pas aussi de écoles maternelles pour accueillir les petits enfants avant l'âge scolaire. La pauvreté dans les ménages et les indigents qui ne cessent d'augmenter sont à la base des abandons scolaire par manque de matériels scolaires
2. **Faible accès aux soins de santé** : la commune souffre d'une insuffisance d'infrastructure sanitaire. Les femmes enceintes accouchent au domicile suite à l'insuffisance de CDS. Le personnel soignant fait défaut dans cette commune de façon que le centre de santé Nyamisagara reste ferme par manque du personnel. Même pour les CDS ouvert, il y a le problème d'équipements. Les médicaments coûtent très chers. Certaines localités sont très éloignées des CDS, la population a du mal à se faire soigner. Les moyens de secours sont limités car les CDS n'ont pas d'ambulance. L'autre problème est que la population n'a pas une mutuelle et même la carte d'assurance maladie n'est plus usuelle.
3. **Manque d'eau propre et d'hygiène**: les sources aménagées ne sont en bon état de même que les réseaux d'eau sur lesquels beaucoup de bornes fontaines ne sont fonctionnel. Beaucoup d'infrastructures hydrauliques ne sont pas entretenues. La majeure partie de la population consomme l'eau des rivières, une eau impropre. Des

sources d'eau ne sont pas aménagées tandis que d'autres sont à réhabiliter complètement

4. **Habitat indécent** : La majorité de la population habite dans des maisons de mauvaise qualité. La plupart habite dans des maisons en paille qui ne remplissent pas les règles d'hygiène. Cela est dû au fait que les ménages n'ont de revenus suffisants pour pouvoir se procurer une toiture en tuiles ou tôles. La commune compte beaucoup de vulnérables incapables de se construire une maison. Les maisons en paille sont perméables à la pluie et les conditions d'hygiène y sont également précaires.
5. **Faible production agricole** : la terre est devenue très aigue et ne permet plus de pratiquer certaines pratiques agricoles comme la rotation. Par manque de protection contre l'érosion, il y a une perte excessive de la fertilité. Sans oublier la diminution du cheptel qui ne permet plus d'avoir la fumure organique. Les aléas climatiques ont des conséquences sur les rendements agricoles. Les agriculteurs ne sont pas encadrés suffisamment car il n'y a qu'un seul agronome avec un assistant par zone. Les moniteurs étant nouveaux sans matériel de travail.
6. **Mauvais état des routes** : les routes et les pistes de la commune ne sont pas praticables. Les unes ne sont pas entretenues et les autres ne sont pas protégées contre l'érosion. À part la mobilisation de la population pendant les travaux communautaires, la Commune n'a pas de moyens pour entretenir le réseau routier. L'activité commerciale éprouve des difficultés dans le transport des marchandises. Le problème devient plus grave lorsqu'il s'agit de faire un transfert d'une personne malade à l'hôpital tel qu'une maman qui a besoin d'une opération. Les routes non praticables freinent le développement car beaucoup d'intervenants se limitent dans les zones accessibles.
7. **Problème lié aux activités économiques non rentables** : les activités hors agriculture ne sont pas rentables. Le commerce par exemple se heurte au problème de manque de marché moderne. De plus peu de métiers sont pratiqués dans la commune.
8. **Problèmes sociaux** : par ignorance de la loi certaines pratiques freinent le développement de la commune. C'est notamment la polygamie et d'autres pratiques non conformes à la loi.
9. **Problème liés au sport et à la culture** : la commune ne dispose pas de stade et de tribune pour des festivités communautaires. De plus les autorités communales ont des difficultés d'encadrements de la jeunesse étant donné que la commune n'a pas de terrains de jeu. Les équipes d'animations n'ont pas d'équipements.

V. ORIENTATION STRATEGIQUES ET VISION DE LA COMMUNE

V.1. Rappel des orientations stratégiques de développement du Pays.

Le Burundi ne travaille pas en vase clos. Il doit s'adapter aux lignes tracées par les autres nations dans le développement. C'est ainsi que les orientations stratégiques du Burundi sont établies en référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les objectifs du milliaire ainsi que leurs objectifs spécifiques sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau 21 : Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	Objectifs spécifiques
Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Réduire à moitié la population vivant en dessous du un dollar par jour
	Réduire à moitié la population mal- nourrie
Assurer l'Education primaire pour tous	Augmenter le taux de scolarisation jusqu'à 100%
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Augmenter le ratio fille/garçons jusqu'à 1 dans le primaire
Réduire la mortalité infantile	Réduire des 2/3 la mortalité infantile
Améliorer la santé maternelle	Réduire des ¾ les décès maternels
Combattre le VIH/SIDA	Stopper la propagation
	Inverser les tendances et réduire la prévalence de 6%/an
Assurer un environnement durable	Réduire de moitié la population sans accès à l'eau potable
Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

La planification de chaque commune devra suivre les politiques tracées par le pays c'est notamment le Cadre Stratégique de Croissance Economique et de Réduction de la Pauvreté (CSLP) qui retient quatre axes stratégiques de développement, à savoir :

Les axes du CSLP

1. Amélioration de la gouvernance et de la sécurité
2. Promotion d'une croissance économique durable et équitable :
 - ❖ Développement des secteurs porteurs de croissance : agriculture, élevage, environnement et pêche
 - ❖ Augmentation des opportunités d'emploi en faveur des pauvres
 - ❖ Développement des infrastructures d'appui à la production
3. Développement du capital humain :
 - ❖ Santé
 - ❖ Education
 - ❖ Eau potable
 - ❖ Appui aux vulnérables
4. Lutte contre le SIDA
 - ❖ Prévention de la transmission
 - ❖ Prise en charge des personnes infectées
 - ❖ Réduction des impacts sur les personnes affectées par le SIDA

C'est ainsi que la commune Vumbi a construit une vision répondant à ces politiques de référence

V.2. Vision de la commune

Après plusieurs propositions de visions, une vision consensuelle de la Commune énoncée comme suit :

La Commune Vumbi pleine d'intellectuels où la population à accès aux soins de santé, habitant décentement avec production suffisante et sécurité alimentaire assurée.

Les participants ont émis cette vision dans le souhait de voir leur commune y arrive après l'exécution des projets contenus dans le PCDC. Ainsi la commune serait entrain de contribuer au développement de tout le pays.

V.3. Formulation des orientations stratégiques de développement de la commune

- Les axes stratégiques retenus répondent aux préoccupations de la population de la commune. Les points de vue des acteurs du développement ont été pris en compte

servant de guide dans la fixation des programmes de développement de la commune. Les réflexions thématiques qui ont vu la participation des catégories suivantes :

- des membres de l'équipe de planification,
- des Représentants des services techniques déconcentrés œuvrant dans la commune ;
- Représentants des services techniques provinciaux ;
- Membres du CCDC ;
- Membres du conseil communal ;
- Représentants de la société civile.

La présence de toutes les parties prenantes a permis d'analyser dans leur ensemble et de manière approfondie les différents secteurs porteurs d'un changement positif. Ainsi 3 groupes thématiques correspondant à 3 orientations stratégiques ont été constitués :

- ❖ Education, de santé, l'eau et assainissement et la lutte contre le VIH/Sida;
- ❖ L'habitat, la Bonne gouvernance, le sport et la culture;
- ❖ L'agri- élevage, l'élevage, l'environnement, des pistes rurales et de l'économie.

Les participants ont donné des projets pouvant apporter un changement positif dans la vie de la population de la commune Vumbi. Pour ne pas être trop ambitieux et vouloir embrasser trop de choses à la fois, les participants ont essayé de formuler de projets réalistes et réalisables. Ainsi les projets retenus sont les suivants :

- Amélioration de l'accès à la scolarisation ;
- Amélioration des conditions des soins de santé ;
- Amélioration de l'habitat ;
- Approvisionnement en eau potable et l'assainissement ;
- Relance des activités agropastorales et protection de l'environnement ;
- Réhabilitation des pistes rurales ;
- Promotion de la bonne gouvernance ;
- Lutte contre le Sida ;
- Relance de l'économie ;
- Amélioration des relations socio- culturelles ;
- Promotion du secteur des sports et de la culture.

Ainsi après la formulation des orientations stratégiques du développement de la Commune, le choix des projets, des résultats et actions à mener pour résoudre les problèmes qui minent le développement de la commune a été identifiés:

V.4. Formulation des résultats et actions à mener suivants les projets identifiés.

Les résultats et les actions à mener sont repris dans le tableau suivant :

Tableau 22 : Formulation des résultats et actions à mener en fonctions des projets identifiés

Problème identifié	Projet	Résultats	Actions à mener
Faible accès à la scolarisation	Amélioration de l'accès à la scolarisation	Infrastructures scolaires ont augmenté	Agrandir/étendre les écoles
			Réhabiliter les écoles
			Construire les écoles
			Construire les écoles maternelles près d'écoles primaires
		Les enseignants qualifiés et motivés sont suffisants	Construire des homes pour enseignants
			Mettre en place un fond d'encouragement pour les nouveaux enseignants
			Organiser des séances de recyclage pour les enseignants
		Tous les enfants en âge de scolarisation fréquentent l'école	Appuyer la scolarisation des enfants vulnérables
Sensibiliser les parents sur l'intérêt de scolariser leurs enfants			
Faible accès aux soins de santé	Amélioration des conditions des soins de santé	L'accès aux soins de santé est assuré	Construire/étendre et équiper les CDS
			Construire et équiper un hôpital
		Le personnel soignant est suffisant	Améliorer les conditions de vie et de travail du personnel soignant (salaire et les homes)
			Renforcer les capacités du personnel soignant

			Réintroduire la carte d'assurance maladie
			Assurer la gratuité des soins de santé pour les vulnérables
			Organiser et former les relais communautaires de santé
			Appuyer les activités de promotion de la santé dans les écoles
			Sensibiliser les communautés sur les soins de santé primaires / pharmacies communautaires / tradi praticiens / sage femmes
Manque d'eau potable et d'hygiène	Approvisionnement en eau potable et l'assainissement	L'approvisionnement en potable est assuré	Construire les réseaux d'adduction d'eau
			Réhabiliter les réseaux d'eau
			Construire et réhabiliter les sources aménagées
			Construire de nouveaux systèmes de collecte des eaux des pluies
			Réhabiliter les systèmes de collecte des eaux des pluies existants
			Redynamiser les comités d'eau
		L'hygiène est assurée	Construire les latrines dans les lieux publics et dans tous les ménages
		Organiser des séances de sensibilisation sur les règles d'hygiène en faveur de la population	
Habitat indécents	Amélioration de l'habitat	L'accès à l'habitat décent est assuré	Disponibiliser les couvertures à bas prix et octroyer des couvertures (tôles et tuiles) aux vulnérables
			Planter les arbres pour pallier au problème de manque de perches
			Appuyer les associations de fabrication des matériaux de construction

Faible production agricole	Amélioration de la production agricole	Les exploitations agricoles sont bien gérées	Assurer la protection des terres culturales
			Diminuer le prix des engrais chimiques
			Repeupler le cheptel
			Renforcer les capacités des encadreurs agricoles
		La disponibilité des semences de qualité, des produits phytosanitaires et du matériel est assurée	Disponibiliser les semences sélectionnées
			Rendre disponibles les produits phytosanitaires et le matériel agricole
		L'environnement est protégé	Reboiser les aires dénudées
			Planter les haies anti-érosives
			Respecter les normes modernes de drainage des marais
			Organiser des séances de formation, information et sensibilisation en rapport avec l'environnement
			Organiser des séances de sensibilisation sur les conséquences néfastes des feux de brousse
		Mauvais état des routes et pistes	Réhabilitation des pistes rurales
Activités économiques non rentables	Promotion des activités hors agricoles	Les activités non agricoles sont rentables	Renforcer les capacités des opérateurs
			Appuyer la structuration des commerçants
			Construire un marché moderne
			Electrifier la commune
Problèmes sociaux	Amélioration des relations	Les rapports sociaux sont	Vulgariser le code de la personne et de la famille

	socioculturell es	améliorés	Appuyer les enfants vulnérables dans la scolarisation
			Faire des appuis psycho-social aux personnes traumatisées
Problème liés au sport et à la culture	Promotion du secteur des sports et de la culture	Le secteur du sport et de la culture est redynamisé	construire les terrains de jeux
			Construire la tribune d'honneur et multiplier les rencontres sportives
			Construire et équiper une salle de lecture et d'animations culturelles
			Appuyer les groupes d'animations traditionnelles

VI. PLANIFICATION FINANCIERE ET DUREE DES PROJETS

Tableau 23 : Analyse thématique des problèmes liés à l'éducation

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Calendrier					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Faible taux de scolarisation, peu d'enseignants ainsi que homes pour enseignants	Amélioration d'accès à la scolarisation	Construire les écoles primaires	Nyamisagara Kiraro Burarana Kigobe Kabirizi Mbasi Nyabikenke Rwisuri Muyebe Gahe Muramba II	11 E.P construites	1650	450	450	450	150	150	330		1320
		Faire extension des E.P	Kiziba Cendajuru Canika	7 E.P sont au complet	60	30	30				12		48

		d'enseignement des métiers	Vumbi	d'enseignement des métiers construits et équipés	900	300	300	300			-		
			Nyamisagara								180	10	710
			Muramba										
		Equiper toutes les écoles	Toutes les écoles	Toutes les écoles équipées	70		25	25	20	5	14		56
		Appuyer les OEV dans leur scolarisation	Toutes les écoles	Tous les OEV appuyés	100	20	20	20	20	20		30	70

	soins de santé pour les vulnérables	Toute la commune	gratuits pour tous les vulnérables	100	20	20	20	20	20		20	80
	Organiser et former les relais communautaires de santé	Toute la commune	Les relais communautaires sont organisés et formés	60	12	12	12	12	12			60
	Appuyer les activités de promotion de la santé dans les écoles	Toutes les écoles	Les activités de promotion de la santé sont appuyées dans toutes les écoles	100	20	20	20	20	20			100
	Sensibiliser les communautés sur les soins de santé primaires / pharmacies communautaires / tradi praticiens / sage femmes...	Toute la commune	Nombre de séances de sensibilisation organisées	90	30	30	30					90

		Promouvoir le regroupement en village	Toutes les collines	plantés	120	30		30	30				120
			Toutes les collines	Beaucoup de gens vivent dans des villages	50	10	10	10	10	10			50

Tableau 26 : Analyse thématique des problèmes liés à l'eau potable et à l'assainissement du milieu

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Manque d'eau potable et d'hygiène	Approvisionner la commune en eau potable et améliorer les conditions d'hygiène	Construire les réseaux d'adduction d'eau	*Gashingwa – Cendajuru, *Mutumba – Mutoyi, *Gashingwa – Kiraro, *Mutumba – Bwinyana	le nombre de réseaux construits	700	300	200	100			10	10	680
		Réhabiliter les réseaux d'eau	*Mutumba – Gashingwa, *Gasura - Kigobe	Le nombre de réseaux réhabilités	500	300	200			10		490	

			*Kiraro – Gikomero – Mbasi										
		Construire et réhabiliter les sources aménagées	Zone Cendajuru	- 54 sources d'eau sont aménagées									
			Zone Bukuba	- 161 sources d'eau sont aménagées	500	300	200				10		490
			Zone Vumbi	- 98 sources d'eau sont aménagées									
		Construire de nouveaux systèmes de collecte des eaux des pluies	Les lieux publics	Des nouveaux systèmes de collecte des eaux des pluies construits	120	60	60				12	8	100

		Réhabiliter les systèmes de collecte des eaux des pluies existants	Les écoles et les CDS	Les systèmes de collecte des eaux des pluies réhabilités	60	30	30						60
		Redynamiser les comités d'eau		Les comités d'eau redynamisés	10	10							10
		Construire les latrines dans les lieux publics et dans tous les ménages	Toute la Commune	Les latrines construites	40	20	20						40
		Organiser des séances de sensibilisation sur les règles d'hygiène en faveur de la population	Toute la commune	Le nombre de séances de sensibilisation sur les règles d'hygiène sont organisées	75	30	45						75

		Installer les unités de production (Décortiqueuse, moulin, machine pour le traitement de l'huile, machine pour le traitement du lait) ,		4 décortiqueuses, 2 moulins, 3 machines traitant l'huile de palme et 6 machines traitant du lait sont installées	3	3							3
		Appuyer les associations agricoles	Toutes les collines	30 associations sont appuyées	30	15	15				3		27
			Toute la commune		30	30							30

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution			
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur	
Environnement n'est pas protégé	Protéger l'environnement	Planter les arbres sur toutes les collines	Toutes les collines	Une étendue de 5000 ha couverte par des arbres	75	30	30	15						75
		Tracer les courbes de niveau et installation des arbres agro forestiers et fruitiers	Toutes les collines	50 000 km sont tracés	1952	1852	25	25	25	25	132	20	1800	
		Respecter les normes modernes de drainage des marrais	Tous les marais	500 ha drainés	15240	15000	100	100	40		40		15200	
		Organiser des séances de formation, information et sensibilisation en rapport avec l'environnement	Toute la commune	12 séances/an organisées	180	36	36	36	36	36				180
		Organiser des séances de sensibilisation sur les conséquences néfastes des feux de brousse	Toute la commune	12 séances/an organisées	180	36	36	36	36	36				180

	compétents	collines	d'un véhicule	50	10	10	10	10	10			50
	Punir les auteurs de l'injustice	Toutes les collines	Nombre de personnes punies									
	Lutter contre l'impunité	Toutes les collines	Nombre de personnes punies	50	10	10	10	10	10			50
	Punir sévèrement ceux qui corrompent et ceux qui se laissent corrompre	Toutes les collines	Nombre de personnes punies	50	10	10	10	10	10			50
	Prendre en charge les femmes victimes des violences (prise en charge sociale, médicale et judiciaire)	Toutes les collines	Nombre d'enfant est des femmes prises en charge	10	2	2	2	2	2			10
	Traduire en Kirundi et vulgariser la loi sur le code de la personne et de la famille		Toute la population est informée sur ses droits et ses devoirs	15	10	5						15

		Renforcer les capacités des agents de la Commune sur la gestion des ressources	Toute la commune commune	Les agents communaux sont formés	5	5								5
--	--	--	---------------------------------	----------------------------------	---	---	--	--	--	--	--	--	--	---

Tableau 30: Analyse thématique des problèmes liés au VIH/SIDA

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Le nombre de personnes atteintes du VIH/SIDA augmente sans cesse et les malades sont stigmatisés et discriminés	Lutte contre les impacts du VIH/SIDA	Promouvoir PTME (Protection, Transmission Mère-Enfant)	Structures sanitaires	Le nombre de femmes enceintes sous protection	100	20	20	20	20	20			100
		Sensibiliser la population pour que les victimes des violences sexuelles soient amenées dans les structures de prises en charge	Toutes les collines	Le nombre de personnes accueillies dans les centres de prise en charge	15	3	3	3	3	3			15
		Disponibiliser les préservatifs	Toute la commune	Les gens ne boivent plus les boissons prohibées	30	6	6	6	6	6			30
		Disponibiliser les médicaments contre les maladies opportunistes, antirétroviraux et suivre biologiquement les PVVS	Tous les CDS	Les médicaments sont disponibles et le suivi biologique des PVVS est assuré	300	60	60	60	60	60			300
		Former le personnel de santé sur la prise en charge communautaire	Toutes les CDS	Le personnel de santé est formé	10	5	6						10

		Créer et appuyer les clubs stop Sida dans les écoles	Toute la commune	Le nombre de Club stop Sida créé dans les écoles	2	0.5	0.5	0.5				2
		Augmenter les activités génératrices de revenus en faveur des PVVS	Toute la commune	Le nombre d'AGRs créés en faveur des PVVS	50	10	10	10	10			50
		Appuyer les structures de prise en charge des EOVS et autres groupes vulnérables	Toute la commune	Les structures de prise en charge des EOVS et autres groupes vulnérables sont appuyés	30	6	6	6	6			30
		Organiser des séances de sensibilisation en faveur de la communauté sur la sauvegarde des intérêts des EOVS	Toutes les collines	Nombre de séances de sensibilisation organisées.	18	6	6					18

Tableau 31: Analyse thématique des problèmes liés à l'économie

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millions)	Années					Contribution		
						1	2	3	4	5	Population	Administration	Bailleur
Economie précaire	Redynamiser l'économie	Construire un marché moderne	Gasura	1 marché moderne construit	360	360						20	340
		Disponibiliser un transformateur afin d'électrifier le chef lieu de la commune	Chef lieu de la commune	1 transformateur disponibilisé	40	40							40
		Electrifier les Centres non éclairés	Gikomero-Muramba	Les centres Gikomero-Muramba électrifiés	20		20						20

		- rendre fonctionnel le centre jeune	Chef lieu de la commune	1 centre jeune fonctionnel	20	20										20
		- construire et équiper une salle de lecture et d'animations culturelles	Au niveau communal	1 salle construit et équipée	15		15				3	2				10
		- appuyer les groupes d'animations traditionnelles	Toute la commune	Nombre de groupes d'animations appuyées	30	6	6	6	6	6		6				24

VII. mécanisme de mise en œuvre, de suivi-évaluation et d'actualisation du PCDC

VII.1. La mise en œuvre du PCDC

La mise en œuvre du PCDC suivra la démarche adoptée lors de son élaboration. Il s'agit d'impliquer toutes les parties prenantes. C'est-à-dire à partir du conseil communal, conseils collinaires et tous les autres comités de développement élus (CDC et CCDC) sans oublier la population et les partenaires de développement œuvrant dans la commune. Les services déconcentrés étant associés lors de l'élaboration.

Deux grandes phases sont distinguées. Il s'agit de :

- ✓ De la phase organisationnelle : c'est une phase qui comprend la phase de vulgariser le PCDC. Le porte à la connaissance de tous les acteurs. C'est dans cette phase qu'on va faire des plaidoyers pour la mobilisation des fonds pour l'exécution des projets retenus ;
- ✓ La phase opérationnelle qui est la phase dans laquelle on définit la démarche de mise en œuvre des projets retenus.

VII.1.1.Phase organisationnelle

Avant de mettre en œuvre le PCDC l'autorité communale devra faire une large diffusion pour qu'il soit connu de tous les acteurs. Il s'agira de façon de vulgariser le plan pour obtenir une appropriation de la communauté de base qui en est l'actrice principale et tous les autres intervenants dans le développement socioéconomique de la commune. Le PCDC servant de référence à toutes les interventions dans la commune. Par cette large vulgarisation, la population pourra assurer le suivi – évaluation des activités retenues dans le PCDC.

La vulgarisation se faire sous forme de campagne d'information et de sensibilisation à l'endroit des bénéficiaires et partenaires au développement et peuvent se résumer comme suit :

- Traduire le PCDC en Kirundi ;
- Multiplier le PCDC ;
- Restituer le PCDC auprès des acteurs ;
- Une large diffusion de la version résumée en Kirundi du PCDC au niveau de la base ;
- Une diffusion sous forme de débats avec les services sectoriels du PCDC ;
- Une table ronde des bailleurs de fonds.

L'administration communale devra se mobiliser pour mener cette campagne qui conditionnera la mise en œuvre effective du PCDC. Elle pourra se faire aider par l'équipe communale de planification. Mais cette équipe aura besoin d'une séance de renforcement de capacité sur les techniques de communication et de plaidoiries.

Pour que PCDC soit mis en œuvre sans problème, il faut qu'il y ait partage de rôle et de responsabilités des différents acteurs. Chacun ayant un cahier de charge bien précis.

C'est ainsi qu'ils auront les tâches suivantes :

La population qui la principale bénéficiaire des fruits des projets du PCDC. La participation de la population doit être effective et non passive. Implication de la population commence par le choix des comités compétents qui à leurs tours fera la mobilisation et d'organisation de celles-ci. Pour que les membres des comités sachent quoi faire, il serait mieux qu'ils partagent les tâches et les responsabilités dans les différents projets en exécution dans leur commune.

Les comités de développement chargé de faire :

- ❖ La mobilisation de la population des collines autour des projets communautaires pour une meilleure appropriation;
- ❖ La mobilisation des financements de la population par une gestion transparente des fonds collectés ;
- ❖ La plaidoirie pour la recherche de financement auprès des partenaires potentiels de la commune ;
- ❖ Le suivi-évaluation des réalisations des différents projets.

Le conseil communal doit élaborer le PCDC et ainsi il doit être le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre du plan. Il doit faire la coordination dans l'exécution des projets découlant du PCDC. En effet, le Conseil Communal est l'organe qui doit défendre les intérêts de la population car il incarne la confiance de la population car il élu par cette dernière. Le conseil communal pourra mettre en place des commissions ad hoc pour une mise en place d'un projet pour appuyer le conseiller technique chargé du développement, la négociation ou la mobilisation des fonds ou l'évaluation d'un projet en cours.

L'administration communale est chargée de la gestion comptable des fonds d'investissement. Elle pourra aussi prendre toutes les mesures qui s'imposent pour une bonne marche des projets en cours dans la commune dont la direction lui est confiée.

L'Etat appuie la commune à travers la fixation des politiques d développement mais aussi par l'octroi des services à travers ses services techniques déconcentrés. Ces services apportent leurs expertises dans la mise en place des projets et dans l'accomplissement de ces projets.

Les différents bailleurs de fonds affectés dans le développement: la démarche utilisée dans l'élaboration du PCDC participative. C'est-à-dire que tous les acteurs ont été associés dans ce processus. Les outils de planification telle que le CSLP et les OMD ont été prise en compte pour vérifier cohérence des projets retenus. D'où le PCDC doit être un document de référence pour tout acteur dans le développement.

Ainsi tout intervenant doit :

- Orienter ses appuis en tenant compte des priorités du PCDC ;
- Apporter un appui à la commune lors de l'élaboration du PCDC tout en veillant à ne pas se substituer à l'autorité communale.

VII.1.2. Phase opérationnelle

Cette phase fait appel à l'exécution des projets retenus dans la PCDC consiste à mener beaucoup d'activités comme les suivantes :

- Mener des études de faisabilité des projets retenus ;
- Mobiliser les financements ;
- Elaborer des plans annuels d'investissement ;
- Inclure les PAI dans le budget annuel de la commune
- l'étape d'élaboration des études d'exécution et de passation des marchés ;
- suivre et évaluer l'état d'avancement de l'exécution des projets

Elle mettra particulièrement l'accent sur les étapes de réalisation et de suivi- contrôle des projets ainsi que l'étape d'évaluation.

▪ mobilisation des fonds

L'étape de mobilisation de fonds est l'étape la plus importante dans la mise en œuvre des projets. On doit tenir une table ronde de partenaires au développement sur le PCDC. Cela doit être préparé par la commune en collaboration avec les institutions d'appui au développement œuvrant dans la commune. Il s'agira d'informer les participants du contenu du PCDC et les demandent de s'approprier du PCDC en apportant l'appui financier pour l'exécution des projets de ce dernier. Notons qu'il y a des mobilisations internes et des mobilisations externes. La mobilisation externes étant plus facile quand on déjà réunies les ressources internes. Car cela montre la bonne volonté des bénéficiaires.

▪ Etape de réalisation et de suivi-contrôle des projets

La commune et ses partenaires doivent se convenir sur les stratégies de suivre l'exécution des projets. Le suivi des travaux doivent être réguliers et suivis d'un rapport d'état d'avancement. Cette responsabilité est pour la commune car elle est le maître d'ouvrage.

Pour plusieurs projets se réalisant en même temps, la commune peut mettre en place des comités de suivi ad hoc appuyé par un spécialiste en la matière.

VII.2. Evaluation financière de la stratégie de mise en œuvre et du suivi - évaluation du plan

Après l'étape de mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du PCDC la transparence dans la gestion de ces fonds et le suivi rigoureux de la stratégie prise pour la bonne exécution du projet sont indispensables. Une évaluation financière réelle des activités prévues dans cette stratégie s'impose avant le démarrage des projets du PCDC. Comme nous l'avons vu les coûts ne seront pas seulement des projets, il y a beaucoup d'autres activités notamment la vulgarisation du PCDC qu'il faut tenir en compte. Sans oublier les spécialistes qui peuvent intervenir dans certaines études ou séances d'évaluations.

VII.3. Suivi – évaluation du plan

Le suivi - évaluation est indispensable pour suivre la conformité des prévisions et le rythme d'exécution du plan tel que prévu. Cette évaluation étant suivie par l'établissement d'un bilan d'exécution. Cela permettra de faire des réaménagements en vue d'une bonne réussite des activités prévues. Pour une bonne évaluation deux indicateurs sont utilisés. Il s'agit de :

- des indicateurs de réalisation des performances qui prennent en compte les résultats atteints c'est-à-dire le taux de réalisation physique et financière par projet ;
- des indicateurs d'effets ou d'impact. Cela se base sur les bénéficiaires tels que l'accès aux services de base, l'amélioration des conditions de vie de la population, etc.

Pour une bonne évaluation, le processus doit suivre la même démarche que celle suivie lors de l'élaboration. C'est-à-dire qu'on doit impliquer tous les bénéficiaires. La démarche de suivi évaluation repose en priorité sur la participation effective de toutes les parties prenantes. A partir de la population, les intervenants dans la commune, la société civile jusqu'au Conseil Communal. Pour des grands projets, la mission d'évaluation pourra être attribuée au conseil technique appuyé par un comité de gestion du projet. Chaque mission d'évaluation devra être suivie par la production d'un rapport de mission sur lequel le conseil communal pourra prendre des décisions qui s'imposent pour la bonne poursuite de l'exécution du plan.